

PROJET DE LOI

N° 75

adopté

SÉNAT

le 12 juin 1980

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

portant diverses dispositions en faveur de certaines catégories de femmes et de personnes chargées de famille.

Le Sénat a modifié, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (6^e législ.) : 1576, 1682 et in-8° 287.

Sénat : 246 et 288 (1979-1980).

Articles premier et 2.

..... Conformes

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 12 juin
1980.*

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.